

## OFFRE D'EMPLOI

### TECHNICIEN(NE) CHARGÉ(E) HABITAT ET ÉCONOMIE H/F

Catégorie B technicien ou rédacteur (temps complet)

La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise (9 000 habitants) rassemble 6 communes autour de Moûtiers, dont Les Belleville, commune support des stations Les Menuires et Val Thorens.



Vous travaillerez dans un territoire au cœur du massif alpin, à 30 minutes en voiture des plus grandes stations de ski françaises, 1 heure de Chambéry et 1 heure 30 de Lyon Saint-Exupéry.

Le siège administratif de la communauté de communes est situé à Moûtiers (3 500 habitants), un centre-bourg commerçant, doté d'établissements publics et privés de la petite enfance au lycée, et desservi par une gare ferroviaire internationale.

Vous travaillerez dans un territoire offrant par ailleurs une grande diversité d'activités sportives, culturelles et de pleine nature.

Vous évoluerez dans une collectivité comptant 60 agents, sous l'autorité de la directrice générale adjointe, directrice des services techniques (DGA-DST).

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise mène des actions en faveur du bien-être au travail. La politique en matière de ressources humaines est particulièrement active pour favoriser l'épanouissement de son personnel, grâce notamment à une charte du télétravail instaurée en 2017 ou encore un plan de formation. La collectivité organise également des événements communs permettant de fédérer les équipes.

### **Missions du poste :**

Sous l'autorité de la DGA-DST, vous participerez à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'habitat et de logement et à leur évaluation. Vous serez également chargé du développement des zones d'activités artisanales, commerciales et industrielles à l'échelon intercommunal.

La répartition du temps de travail sera majoritairement sur les questions liées à l'habitat ; le développement économique mobilisera moins de temps.

### **Missions habitat et logement :**

En 2021, la CCCT a engagé l'évaluation et la révision de son deuxième Programme Local de l'Habitat pour définir de nouvelles orientations et un programme d'actions adapté aux évolutions constatées dans son diagnostic de territoire. Ce document cadre constituera la feuille de route de la politique locale de l'habitat sur six ans.

Cette démarche ensemblière du PLH prend en compte et sera concertée avec l'étude pré-opérationnelle OPAH, qui est en cours à la CCCT (suite à une première OPAH), et la convention logements saisonniers conduite par Les Belleville.

- Suivre et contribuer à la révision du futur Programme Local de l'Habitat (2022-2028)
- Mettre en œuvre les futures actions du PLH, en assurer le suivi et le reporting
- Piloter les dispositifs d'amélioration de l'habitat
- Animer le réseau des acteurs locaux de l'habitat et assurer la promotion des dispositifs auprès des bailleurs, des propriétaires et du grand public
- Accompagner les communes et être force de proposition dans leur programmation de logement
- Conduire le(s) futur(s) dispositif(s) d'aide(s) en tenant compte des contraintes budgétaires
- Être force de proposition et de conseil, sur des thématiques transversales
- Assurer la veille réglementaire et le partenariat
- Mettre en place et alimenter l'observatoire de l'habitat (loi climat et résilience + décret)
- Analyser et prendre en compte l'articulation entre la politique d'habitat-logement et les autres champs d'intervention de la collectivité

## **Missions développement économique :**

Par ailleurs, la Communauté de communes est compétente pour la création, l'aménagement et l'entretien des zones d'activités. Trois zones d'activité communautaire existent sur le territoire, dont une en cours de finalisation avec deux lots restant à vendre.

- Assurer la commercialisation et la promotion des zones d'activités de la CCCT et leur suivi dans la durée
- Participer à la stratégie d'optimisation foncière des zones et à leur bonne adéquation avec le besoin des entreprises et du tissu économique local
- Participer à l'émergence de nouvelles réserves foncières.

## Profil recherché :

Emploi à temps complet : 39 heures hebdomadaires avec RTT.

Cadre d'emploi de catégorie B.

Fonctionnaire ou à défaut, contractuel. Issu de la fonction publique ou à défaut, du secteur privé.

- De formation supérieure (en aménagement du territoire, urbanisme, architecture, habitat ou développement local), vous disposez d'une expérience significative de 5 ans minimum,
- Vous avez des connaissances sur les politiques publiques habitat et logement et sur les principaux dispositifs et acteurs du champ de l'habitat
- Vous avez des connaissances dans le domaine du développement économique
- Vous connaissez le fonctionnement administratif, juridique (notamment marchés publics), financier et décisionnel des collectivités locales,
- Vous êtes autonome, rigoureux(se), avez des capacités d'analyse et de synthèse, un excellent sens du relationnel et possédez des qualités rédactionnelles et d'expression orale.
- Votre sens du partenariat, de la négociation et votre aptitude à coopérer avec différents types d'acteurs et réseaux ne sont plus à démontrer.
- Vous maîtrisez la conduite de projet et vous êtes à l'aise avec les outils informatiques
- Permis B exigé

Poste à pourvoir le : dès que possible (poste vacant pour cause de mutation).

Date de prise de poste à concerter avec votre employeur actuel.

Informations complémentaires :

Contact : Emmanuelle YOUINOU (DGA-DRH) ou Stéphanie AIMÉ (DGA-DST) au 04.79.24.41.41.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) au plus tard le **vendredi 08 juillet 2022** par mail à [contact@coeurdetarentaise.fr](mailto:contact@coeurdetarentaise.fr) ou par voie postale à :

Monsieur le Président  
Communauté de Communes Cœur de Tarentaise  
133 Quai Saint Réal  
73600 MOÛTIERS